



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi : 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi : 10h-11h45

Vendredi : 10h-11h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays Rhin Brisach 03 89 72 56 49
École primaire 03 89 48 57 58
École maternelle 03 89 48 52 14
Périscolaire 03 89 34 37 72
Cabinet médical 03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmières
-de Balgau 06 84 79 09 31
-de Fessenheim 03 89 48 58 38
Kinésithérapeute 03 89 48 51 02
Centre anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 89 32 55 07
Syndicat d'eau 03 67 82 00 15
UEM-Vialis (électricité) 03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33
Gendarmerie 03 89 72 56 87
ou 17
Pompiers 18 ou 112
Samu 15

La commune vous informe

Mot du Maire

Depuis plusieurs semaines, des incivilités sont commises au sein de notre village, sur le domaine public comme dans les propriétés privées. Elles portent sur des dégradations de biens mobiliers mais aussi sur le vol de certains objets de décoration.

Ces actes, accompagnés de nuisances en tous genres se poursuivent au jardin d'enfants situé rue de l'Eglise. De jeunes adolescents, voire très jeunes, s'adonnent à des divertissements peu avouables (alcool, cigarettes..) et jettent ça et là les déchets de leur consommation faisant courir des risques aux jeunes enfants à qui ce parc est réservé.

Ces comportements déviants, souvent constatés après le couvre-feu, conduisent la municipalité à fermer l'accès à cette aire de jeux à compter du 07 avril 2021 de 18 h à 08 h et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Un arrêté municipal a été pris par le maire qui veillera à son application stricte avec l'aide des services de l'Etat si nécessaire.

Emplois saisonniers

Dans sa séance du 08 avril, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à des emplois saisonniers, en se limitant à 10 jeunes maximum.

La durée sera, comme à l'accoutumée, de deux semaines uniquement les matins (8h à 12h). Les jeunes saisonniers seront en binôme, réparti sur la période du 21 juin au 27 août.

Il sera donné priorité aux jeunes n'ayant jamais travaillé pour le compte de la commune.

Peuvent postuler les personnes nées entre le 1^{er} septembre 2003 au 31 décembre 2004.

Les lettres de candidatures sont à déposer en Mairie **aux heures d'ouverture** pour le 21 mai dernier délai. Au-delà de cette date, nous ne pourrons plus accepter de candidature.



Travaux sur la RD468

Des travaux initiés par la communauté de communes afin de remettre à niveau les tampons d'assainissement auront lieu durant 1 semaine courant du mois d'avril au sortir de la commune en direction de Fessenheim.

Ces derniers seront effectués par l'entreprise Werner de Blodelsheim.

Durant le chantier, la circulation sera alternée et la vitesse réduite.

Balayage des rues

Le balayage des rues s'effectuera le **mercredi 14 avril**.

Pour le bon déroulement, merci de ne pas stationner vos véhicules le long du trottoir et de bien vouloir effectuer un balayage vers les caniveaux afin d'optimiser le nettoyage des rues.



Autres informations

Cabinet d'infirmières

Nous vous informons que Céline FRICKER, infirmière libérale de Balgau, accueille depuis le mois de janvier, sa nouvelle collaboratrice Myriam MINOTTE.

Elles sont disponibles pour tous vos soins infirmiers à domicile ou au cabinet sur rendez-vous et sont joignables au 06 84 79 09 31.

Quête en faveur de la Ligue contre du cancer

À compter de ce mois-ci, la quête en faveur de la Ligue contre le cancer débutera en porte à porte et dans le respect des gestes barrières. Elle se prolongera jusqu'au mois de septembre.

Vos dons seront affectés à la recherche mais également à l'équipement, à la prévention, aux secours financiers des malades, etc.

Vous souhaitez être bénévole et participer activement à la quête à domicile ? Contactez la Mairie qui transmettra vos coordonnées à notre délégué.

D'ores et déjà, merci pour l'accueil que vous leur réserverez.

Lutte contre la COVID-19

En raison de l'accélération de la propagation du virus ces dernières semaines, un nouveau confinement vient d'être déclaré et avec lui son nouveau lot de contraintes.

Ainsi, vous pouvez vous déplacer sans attestation, de 6h à 19h dans un rayon de 10 km autour de chez vous. Vous devrez néanmoins être en mesure de justifier de votre domicile en cas de contrôle.

Vous pouvez vous déplacer sur l'ensemble du Département, sur présentation d'une attestation de déplacement, notamment pour des achats de 1ère nécessité, pour vous rendre dans un service public ou dans un lieu de culte. Certains déplacements sont autorisés sans restriction géographique ni horaire, à condition de présenter l'attestation correspondante (travail, médecin, etc - liste non exhaustive). Vous trouverez tous les renseignements utiles sur www.haut-rhin.gouv.fr

Les rassemblement ou activités sur la voie publique sont toujours limités à un maximum de 6 personnes en simultanée. D'autre part, le port du masque reste de rigueur pour les personnes de 11 ans et plus.

Enfin, la consommation d'alcool sur la voie publique est désormais interdite sur tout le Département jusqu'au 30 avril.

À vos agendas !

Marché Paysan

Vendredi 09 avril
de 16h à 18h
5 rue de l'Église à Balgau

Ô p'tit marché de Justine

**Les vendredis de 16h30 à 18h30
et les samedis de 9h à 12h**
Point de vente de produits locaux
82 route de Bâle à Balgau

Atelier Visio Le potager du paresseux

Samedi 10 avril
de 9h à 12h
Sur inscription
au 09 64 25 55 54 ou
maisonnature@vieuxcanal.eu

Visioconférence Futurs ou jeunes parents

Mardi 27 avril
à 19h
Inscription au 03 89 83 72 91 ou
asso-papouille-pirouette@hotmail.fr

Etat civil

Naissance

Lucie GIROST
née le 07 mars
au foyer de Delphine BRAUN et
Aurélien GIROST

Mesure à la frontière allemande

La France a été classée par l'Allemagne « zone à fort taux d'incidence » depuis le dimanche 28 mars.

Concrètement, ce classement signifie que pour entrer sur le territoire allemand, il faut pouvoir présenter un test négatif. Quant aux travailleurs frontaliers, ils devront présenter un test deux fois par semaine.

Pour ces derniers, un centre de dépistage est ouvert depuis le 1^{er} avril au niveau du Point Info à Vogelgrun, juste avant la frontière. Ce centre est ouvert du lundi au samedi de 11h à 18h. Prenez rendez-vous sur <https://bioborne.fr>

Un récapitulatif de l'ensemble des mesures et des exceptions est disponible sur www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Covid-19

Développement économique

Le service action économique de la Communauté de Communes a récemment créé une page Facebook « Pays Rhin-Brisach Développement Economique » à destination des entreprises du territoire dans l'optique de leur apporter un service de proximité (aides nationales ou régionales, événements organisés par le service, ...).

Producteurs locaux

La Communauté de Communes a réalisé un dépliant recensant l'ensemble des producteurs locaux du territoire, des points de vente, des marchés, etc.

Quelques exemplaires sont disponibles en Mairie.



Dépistage de la rétinopathie diabétique

Vous êtes diabétique ? Alors vous êtes peut-être concerné par la rétinopathie diabétique.

Un dépistage gratuit peut vous être proposé le lundi 12 Avril à Neuf-Brisach (7 rue de l'église - toute la journée).

Pour en bénéficier, il faut être âgé(e) de 18 à 70 ans, être reconnu(e) en ALD pour le diabète et ne pas avoir fait de fond d'œil depuis plus de deux ans

Si c'est votre cas, vous pouvez prendre rdv auprès du secrétariat de notre programme RETINOEST au 06.17.14.69.52 ou www.retinographie.wordpress.com

Projet d'aménagement EcoRhena Concertation du public

Nous rappelons qu'une concertation du public est actuellement en cours et ce **jusqu'au 15 avril** comme annoncé dans la presse sur le « Projet d'aménagement du parc d'activités EcoRhena et de création de la ZAC EcoRhena »

Un registre est mis à disposition du public pour recueillir les observations :

- en version papier : au siège de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach à Volgelsheim ou

à la pépinière d'entreprises La Ruche à Fessenheim

- en version numérique : sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2290>

Au-delà de cette concertation préalable, requise par le code de l'urbanisme, dont chacun pourra prendre connaissance et apprécier le contenu et l'argumentaire, le conseil municipal de BALGAU ainsi que son maire restent particulièrement vigilants aux projets connexes concernant la desserte de ces zones. Il n'est pas fait explicitement mention d'un axe reliant l'A35 à l'A5 en Allemagne dans cette concertation puisque ce point ne relève pas de la compétence du syndicat à l'origine de l'avis.

Pour autant, soyez assurés de notre mobilisation pour défendre les intérêts de Balgau sur ces dossiers à tous les niveaux et dans toutes les instances où nous sommes représentés.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous un extrait du dossier de desserte instruit en son temps par les services de l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR).

Il n'est toujours pas envisageable de séparer les villages de Balgau et Fessenheim par un contournement en particulier pour un trafic de poids lourds (tracé vert n°5 rejeté).

Liaison A35 - B940 - A5 - Tracé + toutes variantes



Posture Vigipirate

Nous vous informons d'un changement de posture Vigipirate par la levée de la posture actuelle "urgence attentat" et passage à la posture "sécurité renforcée - risque attentat".

Pour mieux comprendre les gestes à adopter selon les situations, vous trouverez à la suite deux plaquettes informatives.

**FAIRE FACE ENSEMBLE**

À tout moment, rester vigilant !
rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>

**SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN**

Appropriiez-vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

**CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES**

Conseils et assistance sur : cybermalveillance.gouv.fr

**PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER**

Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.
stop-djihadisme.gouv.fr
0 800 005 696 Service à appel gratuit

**FORMEZ-VOUS AU SECOURISME**

Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.
<https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours>

**PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE**

« conseils aux voyageurs » sur : diplomatie.gouv.fr
inscription sur le site ARIANE : pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane

**17**
POLICE SECOURS

**112**
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

**114**
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

**Réagir en cas d'attaque**

**1. S'ÉCHAPPER**

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

**2. SE CACHER**

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barriquez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

**3. ALERTE**

Où ?
Qui ?
Quoi ?

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

**4. RÉSISTER**

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).

